Région Hauts-de-France

POLE CULTURE ET RAYONNEMENT

Direction de la création artistique et des pratiques culturelles

Service de l'inventaire

Photographe - H/F

(1911-32420)

Domaine : Métiers de la communication (CO)
Métier : Photographe/Vidéaste (COPH)
Catégorie : B

Contexte du poste

Le service de l'Inventaire est en charge des missions d'inventaire général du patrimoine culturel, compétence obligatoire transférée aux Régions par la loi de 2004. Il est dédié au recensement et à l'étude du patrimoine urbanistique, architectural et mobilier de la région et soumis à l'obligation de mise à disposition des résultats des travaux, sous la forme de dossiers d'inventaire. Le service porte également une politique de valorisation et de mise en partage des travaux et actions menés sur le patrimoine culturel. A ce titre, il réalise des publications dans les collections nationales de l'Inventaire et accompagne les acteurs volontaires de la mise en valeur du patrimoine, via la collection des *Dépliants Découverte en Hauts-de-France*.

Le(la) photographe participe aux missions d'Inventaire en effectuant les prises de vues, la numérisation et les tâches d'indexation qui y sont liées, pour l'illustration des dossiers d'inventaire, des publications et des expositions réalisées par le service de l'Inventaire du patrimoine culturel. Ses missions nécessitent l'utilisation d'un matériel photographique professionnel pour les prises de vues (moyen-format, chambre photographique, éclairages artificiels, notamment).
Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du chef de service, il (elle) travaille à la demande du chercheur en charge d'une opération d'inventaire, en lien avec le(la) documentaliste iconographe.

Finalité du métier

Capter des événements, réaliser et gérer des prises de vues, dans le respect de la commande (brief…) et des dispositions légales (propriété intellectuelle, droit à l'image et à la protection de la vie privée). Assurer le traitement numérique des productions.

Activités cœur de métier

Préparer, organiser et réaliser des prises de vue selon les techniques spécifiques ;
Contrôler la qualité des productions ;
Effectuer des retouches et des corrections via l'utilisation d'outils numériques ;
Créer, alimenter et gérer des photothèques ou vidéothèques (immatriculation, classement, indexation, archivage…) ;
Sélectionner, monter et présenter les productions selon les impératifs des commandes (thème, délais…) ;
Participer à des expositions ;
Assurer le réglage et l'entretien des matériels et accessoires ;
Effectuer une veille technologique et conseiller lors de l'achat des matériels.

Activités complémentaires liées au poste

Connaissance des normes et des prescriptions de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Conditions de travail

Horaires / mobilité géographique / Services centraux – Antennes territoriales – EPLE – Ports / Multi sites…

Contraintes horaires : Oui
Les déplacements sur le terrain nécessitent parfois une certaine souplesse dans les horaires

Contraintes de mobilité : Oui
Déplacements sur le territoire régional

Exposition aux risques : Oui
Complexité relationnelle
Contraintes météorologiques et/ou thermiques
Déplacements fréquents
Travail en milieu à risque
Travail isolé
Travail sur écran

Conditions d'accès

Diplômes / expériences / permis et habilitations

Diplômes : Bac Pro / BTM Photographie

Permis B

Expérience souhaitée dans la photographie documentaire (architecture et mobilier) et l'utilisation de matériel professionnel (moyen format / chambre photographique / éclairages).

Connaissance des normes et des prescriptions de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Outils bureautiques (word, excel, ppt, etc.) / Logiciels de traitement d'image (photoshop, etc.) / scanner
Matériel photographique numérique : moyen-format, chambre photographique, éclairages artificiels, etc.

Résidence administrative

Amiens

Statut et conditions particulières

Filière technique - Catégorie B - Cadre d'emplois des techniciens territoriaux - Poste à temps complet.

Le poste est accessible à tout(e) candidat(e) remplissant les conditions du décret n°96-1087 du 10 décembre 1996 portant application de la loi du 10 juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par la voie contractuelle.

Les candidatures à ce poste (lettre de motivation et CV) sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines.